

WEBINAIRES SUR LA DECLARATION SOCIALE DE REVENUS 2021

Pour accompagner les artistes-auteurs dans leurs démarches administratives, la Sécurité sociale des artistes auteurs propose une série de webinaires hebdomadaires consacrés à la déclaration sociale des revenus 2021. 1^{re} diffusion le 10 mai à 12h.

Un accompagnement personnalisé

Durant 45 minutes un expert de la Sécurité sociale des artistes auteurs détaille les revenus artistiques pouvant être déclarés, revient sur les spécificités de certaines activités (réalisateurs, metteurs en scène, journalistes...), des revenus accessoires, des prix, ou encore des aides à la création. De plus, un focus est consacré aux aides Covid-19.

Calendrier des webinaires

Chaque mardi durant toute la campagne déclarative, un webinaire est planifié :

- le 10 mai à 12h ;
- le 17 mai à 12h ;
- le 24 mai à 12h ;
- le 31 mai à 12h ;
- le 7 juin à 12h ;
- le 14 juin à 12h



Bon à savoir

Campagne déclarative 2021

> Ouverture le 16 mai

> Clôture le 19 juin

Inscription gratuite sur secu-artistes-auteurs.fr.

A PROPOS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

La Sécurité sociale des artistes auteurs est un organisme de sécurité sociale en charge de la gestion du régime social des artistes-auteurs. Elle a comme missions principales, l'affiliation et le contrôle du champ, l'information et l'accompagnement des artistes-auteurs dans leurs démarches sociales et la gestion d'un fonds d'action sociale.

En 2021, la Sécurité sociale des artistes auteurs a prononcé 37 879 affiliations. Le régime des artistes-auteurs compte 276 046 artistes-auteurs affiliés.

Ce communiqué de presse est disponible sur secu-artistes-auteurs.fr
Contact presse : communication@secu-artistes-auteurs.fr
